

The cover features a large, stylized leaf graphic in shades of green, with two white curved arrows forming a circular path around the central text. The text is in a clean, white, sans-serif font.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

L'ESSENTIEL 2022

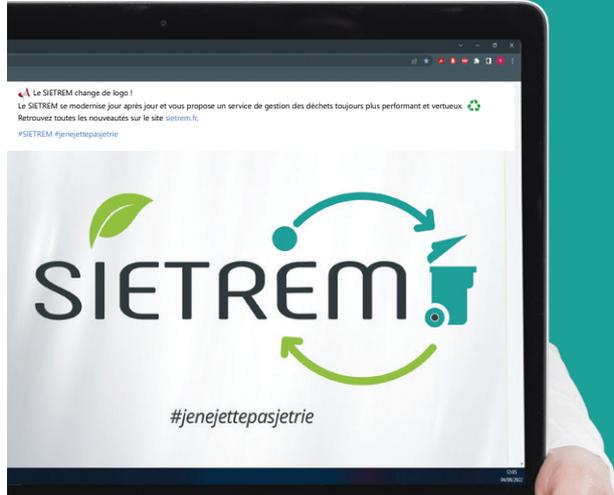


Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des REsidus Ménagers

2003



2022



Votre syndicat de gestion des déchets change de logo :



Je ne jette pas, je trie.

0 800 770 061 Service & appel gratuits www.sietrem.fr info@sietrem.fr   

Sommaire

1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SIETREM	02
2	LA PRÉVENTION DES DÉCHETS	04
3	LE FLUX DES DÉCHETS DU SIETREM EN 2022	06
4	LA PRÉ-COLLECTE ET LA COLLECTE	08
5	LE RÉSEAU DES DÉCHETTERIES	10
6	LE TRAITEMENT	12
7	UN COÛT DE SERVICE MAÎTRISÉ	17
8	UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ	20
9	LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION : UNE PRIORITÉ POUR LE SYNDICAT	22



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2022

- **Directeur de la publication :**
Christian ROBACHE
- **Directeur délégué :** Benoît BREVESSE
- **Rédaction, pilotage et coordination :**
Service communication du SIETREM
- **Chiffres et données :** SIETREM
- **Crédit photos :** SIETREM, Citeo, DR
- **Conception Graphique :** Studio V. Graph
- **Impression :** AzurPartner

Edito

En 2022, le SIETREM a fêté ses 60 ans ! Je tiens à remercier tous les élus délégués et les agents qui ont participé durant ces 6 décennies au développement du syndicat au travers de leur travail et de leur investissement.

Et quoi de mieux pour marquer 60 ans d'existence que la concrétisation de nombreux projets, dont un événement majeur : la fin du chantier de reconstruction et la mise en service opérationnelle du centre de tri du SIETREM. Depuis l'automne 2022, les collectes sélectives sont acheminées vers cet équipement à la pointe de la technologie et composé de machines ultra-modernes et automatisées qui permettent de trier jusqu'à 25 000 tonnes d'emballages et papiers par an.

Les membres du Comité Syndical et moi-même avons à cœur de proposer des solutions les plus adaptées aux besoins des habitants et des communes membres. C'est dans cette optique que plusieurs services de collecte des déchets en porte-à-porte ont été repensés et améliorés. Je parle notamment de la création du service

de collecte des encombrants sur rendez-vous à Chelles, de la mise en place du ramassage du verre en porte-à-porte à Jablines, de l'optimisation des fréquences de passage des bennes à Lagny-sur-Marne ainsi que de la réorganisation des collectes à Dampmart.



Autre fait marquant de cette année 2022 bien remplie : la modernisation de l'identité visuelle du syndicat. Un nouveau logo et une charte graphique ont été conçus et présentés au public en octobre 2022 afin de valoriser deux principes fondamentaux du syndicat : l'éco-exemplarité et l'économie circulaire.

Et n'oubliez pas, aujourd'hui « je ne jette pas, je trie ! »

Christian ROBACHE,
Président du SIETREM,
Vice-Président du Département
de Seine-et-Marne,
Maire de Montévrain

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Le SIETREM et son territoire

Situé au nord du département de la Seine-et-Marne, à l'est de la petite couronne parisienne et limitrophe du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, le SIETREM s'étend sur une superficie de 172 km².

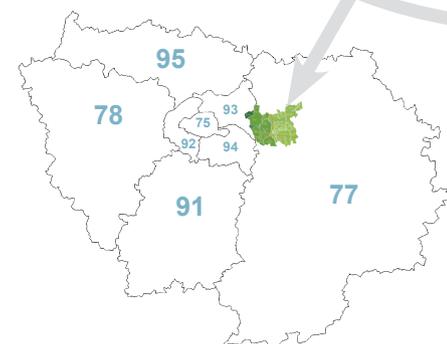
Le syndicat regroupe 29 communes de Seine-et-Marne et 2 communes de Seine-Saint-Denis membres de l'Établissement Public Territorial (EPT) N°9, Grand Paris Grand Est. En Seine-et-Marne, 10 communes sont regroupées au sein de la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne et 19 communes sont adhérentes à la communauté d'agglomération Marne-et-Gondoire. Ces 2 EPCI et l'EPT9 ont délégué la compétence de la collecte et du traitement au SIETREM ■

EN CHIFFRES

29 communes de Seine-et-Marne

+2 communes de Seine-Saint-Denis sont regroupées au sein du syndicat.

310 620 habitants (population totale en 2022).



2 LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

La prévention des déchets est un ensemble d'actions mis en œuvre afin d'éviter, de réduire ou de retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribuent aux flux des déchets (prévention quantitative). Elle a également pour objectif de limiter la nocivité des déchets et/ou de leur traitement (prévention qualitative).

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021/2026 a été établi d'après les objectifs de la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), avec les orientations du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) et la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) ■



LES FAITS MARQUANTS 2022

> Récupération du textile

En 2022, 704 tonnes de textiles d'habillement, linge de maison et de chaussures ont été collectées, triées, réemployées ou recyclées, soit 2,27 kg par habitant. Cela représente une légère augmentation de 1,75 % par rapport à 2021.

> Nouvelle organisation pour la distribution des composteurs

Afin de permettre aux habitants de récupérer leur matériel plus facilement, les créneaux horaires des distributions de composteurs ont été allongés. Désormais, les retraits s'effectuent jusqu'à 19h30. Un mail de rappel est envoyé la veille de la distribution pour éviter les oublis ■



Le compostage : rendre à la nature ce qu'elle nous a donné

> Le compostage individuel

L'opération de promotion de compostage domestique, lancée en 2008, se poursuit avec succès aussi bien dans l'habitat pavillonnaire, que dans l'habitat collectif. La pénurie de bois internationale liée à la crise sanitaire ainsi que l'échéance du tri à la source des biodéchets a engendré une augmentation importante des délais de livraison des composteurs. 1 208 composteurs ont été distribués aux habitants du territoire (soit 23 % de moins qu'en 2021) et 795 nouveaux foyers ont été équipés. 143 personnes ont suivi une initiation au compostage dispensée par le SIETREM et plus de 500 personnes ont été sensibilisées à cette pratique lors des animations grand public ■

> Le compostage partagé de proximité

En pied d'immeuble

En 2022, 2 nouveaux sites de compostage collectif ont été installés en résidence à Brou-sur-Chantereine et Torcy. Le SIETREM prend en charge l'ensemble des coûts pour initier la démarche (à partir de 10 foyers volontaires par site). On peut estimer à environ 50 kg/hab/an la quantité de biodéchets détournée des ordures ménagères. 11 personnes ont été formées à la pratique du compostage et 26 référents de site de compostage partagé ont été formés par un organisme de formation au référentiel ADEME. En 2022, 3,1 % des résidences du territoire sont équipées de composteurs.

De quartier

5 nouveaux sites ont été installés en 2022 avec au total 39 participants identifiés. Le nombre de sites de quartier s'élève désormais à 16. On peut estimer à environ 39 kg/hab./an la quantité de biodéchets détournée des déchets ménagers résiduels ■



LE SIETREM INITIE LES RÉFÉRENTS DE SITE AU COMPOSTAGE COLLECTIF



À NOTER ...

Le SIETREM aide les habitants à financer leur composteur en prenant à sa charge 62 % de son prix d'achat. Une participation de 20 € est demandée lors du retrait du matériel.

> Le compostage pédagogique

Le compostage pédagogique poursuit son développement sur le territoire du syndicat. 15 établissements scolaires (maternelle, élémentaire, collège, lycée, centre de loisirs) ont été équipés en 2022. Comme pour le compostage collectif, le SIETREM prend en charge l'ensemble des coûts à la condition que les déchets de restauration scolaire soient déposés dans le composteur et qu'un jardin de démonstration soit créé pour l'utilisation future du compost. ■

DES COMPOSTEURS SONT INSTALLÉS DANS LES ÉCOLES QUI ONT RÉPONDU FAVORABLEMENT AUX SOLICITATIONS DU SIETREM



BILAN DU COMPOSTAGE DOMESTIQUE DEPUIS 2008 :



12 173

composteurs ont été vendus

17 880

habitants ont été équipés en zone pavillonnaire

15,9 %

de foyers pavillonnaires du territoire du SIETREM sont équipés

2 299

tonnes d'ordures ménagères ont été évitées

3

LE FLUX DES DÉCHETS DU SIETREM EN 2022



UPM	Journaux	1 258 T
VEOLIA	Cartons	2 538 T
SUEZ	Bouteilles plast.	1 023 T
REVIPAC	Briques alim.	107 T
SUEZ	Acier	329 T
Cornec	Aluminium	73 T
Soulier Veolia	Autres papiers	1 150 T
Verallia	Verre	5 902 T
CITEO	Emballages plast. FD + Films	293 T

LEGENDE

	Collecte
	Traitement
	Valorisation matière et énergétique
P à P	Porte à porte
PAVE	Point d'Apport Volontaire Enterré
Generis	Filières

4 LA PRÉ-COLLECTE ET LA COLLECTE

Les 31 communes sont entièrement conteneurisées pour la collecte des déchets ménagers résiduels et la collecte sélective.

Trois conteneurs sont fournis à l'ensemble des habitants :



Un bac est réservé aux **ordures ménagères résiduelles** (poubelle grenat),



Un bac est dédié aux **emballages et aux papiers** (poubelle à couvercle jaune),



Un bac est destiné aux bouteilles, pots et bocaux en **verre*** (poubelle à couvercle vert).



Un bac réservé aux déchets végétaux (poubelle à couvercle marron) est en test sur Dampmart. En 2022, 1 149 bacs à déchets verts ont été mis en place.



À NOTER ...



En 2022, on compte

74 028

bacs d'ordures ménagères

65 852

bacs dédiés à la collecte des emballages et papiers

59 676

bacs destinés au verre

sur tout le territoire du SIETREM

L'évolution des tonnages collectés en porte-à-porte en 2022 (par rapport à 2021)

- Ordures ménagères résiduelles : - **5,2 %**
- Verre : - **5,0 %**
- Emballages et papiers : - **2,8 %**
- Encombrants : - **20,2 %**
- Déchets verts : - **5,7 %**



Les Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)

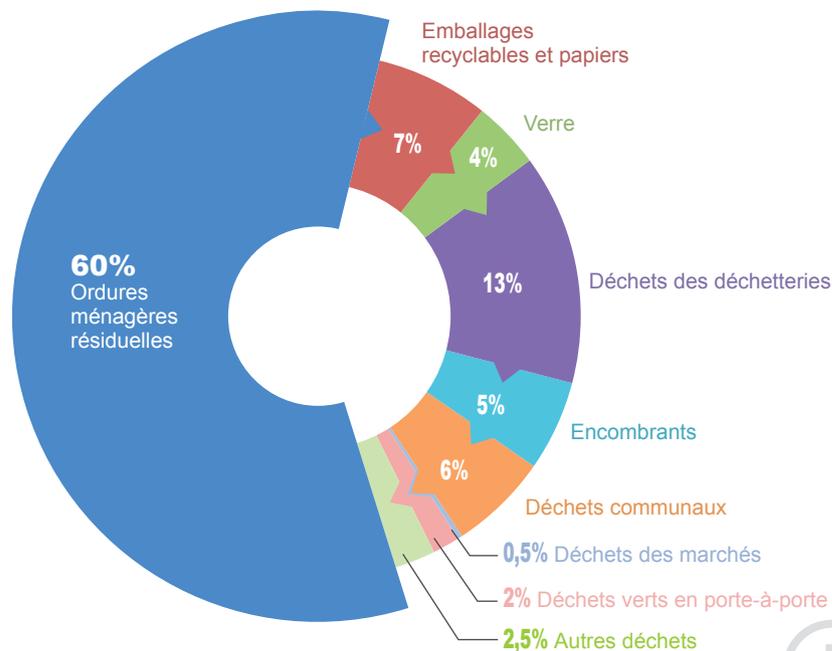
155 Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) sont installés au sein de l'éco-quartier les Roseaux à Montévrain et 77 dans l'éco-quartier le Sycomore à Bussy-Saint-Georges. Ce mode de gestion des déchets est à la disposition des habitants pour les ordures ménagères, le verre, les emballages et papiers ■

En 2022, 24 colonnes aériennes pour la collecte des cartons (14 à Montévrain, 7 à Bussy-Saint-Georges et 3 à Courtry) ont été installées. L'objectif est de permettre aux habitants d'y déposer leurs grands cartons qui n'entrent pas dans les bacs de collecte en porte-à-porte ou les points d'apport volontaires enterrés ■

Quantité de déchets collectés (moyenne par habitant en 2022)

- Emballages et papiers : **33 kg/hab**
- Verre : **19 kg/hab**
- Déchets verts : **8 kg/hab**
- Ordures ménagères résiduelles : **274 kg/hab**
- Encombrants : **22 kg/hab**

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉCHETS



Pour le confort des habitants et afin de leur permettre d'évacuer plus facilement leurs objets encombrants, un nouveau service de collecte d'encombrants sur rendez-vous a été mis en place à Chelles à compter du 3 octobre 2022. Ce service remplace la collecte mensuelle des encombrants en porte-à-porte en vigueur jusqu'alors. Il a été pensé afin d'apporter aux habitants un maximum de souplesse dans la gestion de leurs déchets volumineux. Ce système permet également de supprimer les points de collecte imposants de certains collectifs, de supprimer l'étalement des tas d'encombrants sur le domaine public à chaque présentation ainsi que les fouilles intempestives ■



LE RÉSEAU DES DÉCHETTERIES



Déchetteries mobiles

Le service de déchetteries mobiles a été reconduit en 2022 sur les communes de Thorigny-sur-Marne, Dampmart et Courtry. 765 visiteurs se sont rendus à l'une des 14 dates proposées durant l'année. 52 tonnes de déchets ont été collectées ■

Le SIETREM met à disposition de ses habitants un réseau de cinq déchetteries implantées sur les communes de Chelles, Croissy-Beaubourg, Noisiel, Saint-Thibault-des-Vignes et Chanteloup-en-Brie.

- En 2022, 189 777 visiteurs se sont rendus dans les déchetteries du SIETREM.
- Le ratio de collecte de déchets en déchetteries a baissé de 10% par rapport à 2021. En 2022, le poids de déchets par visiteur était de 115 kg. Les apports les plus importants par visiteur sont observés sur Chelles (157 kg/visiteur), Croissy-Beaubourg (109 kg/visiteur) et Chanteloup (107 kg/visiteur) ■

Évolution

du règlement des déchetteries

Au 1^{er} février 2022, le règlement des déchetteries du SIETREM a été adapté afin de faciliter leur accès aux habitants. L'accès a été autorisé à tous les véhicules de moins de 3,5 tonnes, les horaires d'été ont été modifiés et des changements de volume appliqués sur certains déchets. Le nombre de passage a été porté à 26 par an et par habitant ■

Le règlement des déchetteries est disponible sur le site internet sietrem.fr



LES TYPES DE DÉCHETS ACCEPTÉS ET LES REPRENEURS

Type de déchets acceptés	Mode de traitement	Poids en kg/hab/an		
		2020	2021	2022
Gravats	ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes)	13,24	16,46	16,22
Déchets verts	Compost Val d'Europe	10,72	17,07	13,28
Encombrants non incinérables	ISDND (Installation de Stockage de Déchets non Dangereux)	19,75	30,41	25,04
Encombrants incinérables	UVE (Unité de Valorisation Énergétique)	1,47	2,25	2,75
Bois	Compost Val d'Europe	1,09	0,69	0,69
Ferrailles	CORNEC	1,37	0,96	1,56
Cartons	VEOLIA	1,06	1,44	1,28
Journaux / Magazines	VEOLIA	0,32	0,41	0,30
Déchets Dangereux Diffus	CHIMIREC	0,34	0,41	0,29
Autres (Eco-organismes et autres filières de reprise)	DEEE/COREPILE/ECODDS/ECOMOBILIER et autres	5,06	8,12	9,19
Textiles (apport volontaire)	ECO TLC	1,75	2,25	2,27
Total		56,16	80,45	72,77

6 LE TRAITEMENT

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

L'Unité de Valorisation énergétique (UVE) située à Saint-Thibault-des-Vignes dispose de **2 lignes de fours** (d'une capacité de **8 tonnes/heure** pour la ligne N°1 et de **12 tonnes/heure** pour la ligne N°2) et d'un turbo alternateur de **10 MW**.

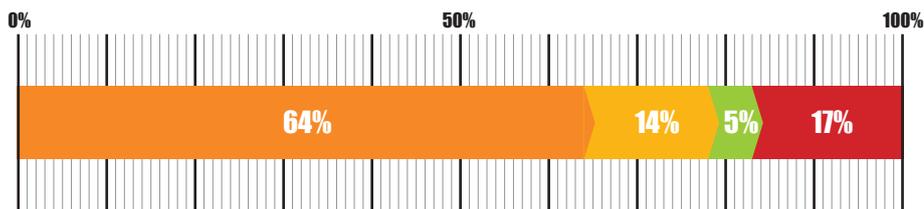
En 2022, l'UVE a produit **72 396 MWh** d'électricité et vendu **62 314 MWh** à EDF.



VUE DE L'EXTÉRIEUR DE L'UVE



MODE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS



- Valorisation énergétique par incinération
- Valorisation matière par recyclage
- Valorisation organique par compostage
- Enfouissement



BILAN DU FONCTIONNEMENT DE L'UVE EN 2022

- Le site a réceptionné un total de 156 861 tonnes de déchets en 2022. 145 716 tonnes ont été incinérées, 2 852 tonnes ont été évacuées vers d'autres usines d'incinération et 8 293 tonnes ont été enfouies. Le SIETREM perçoit une redevance sur l'ensemble des tonnages extérieurs reçus et /ou incinérés.
- En 2022, les déchets collectés en porte-à-porte par le SIETREM représentaient 53,1 % des apports sur l'usine de valorisation énergétique (en baisse de 0,3 % par rapport à l'année précédente). Les conventions passées par le SIETREM avec d'autres collectivités représentaient 13,5 % des apports (en baisse de 7 % par rapport à l'année précédente). 28,9 % des apports provenaient de clients extérieurs (en hausse de 7 % par rapport à l'année précédente).



LE GRUTIER CONVOIE LES ORDURES MÉNAGÈRES VERS LES FOURS

Cet équipement dispose d'une capacité de traitement nominale de 155 000 tonnes de déchets par an (déchets ménagers et déchets industriels banals).

Les mâchefers sont évacués par transport routier sur différentes unités de maturation situées en France ■



LES MÂCHEFERS SONT STOCKÉS SUR LE SITE DE L'UVE AVANT D'ÊTRE ACHÉMINÉS VERS DES UNITÉS DE VALORISATION

Le tri des emballages et papiers

LE CENTRE DE TRI RECONSTRUIT



LE CENTRE DE TRI DISPOSE DE 170 MACHINES ENVIRON À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE



Le 11 juillet 2019, un incendie majeur a ravagé le centre de tri. Seuls les locaux administratifs et le quai de déchargement ont été épargnés par les flammes. La reconstruction du nouveau centre de tri a démarré en octobre 2021 et s'est poursuivie en 2022 jusqu'à la mise en service industrielle qui a débuté le 5 septembre 2022 avec une montée en charge progressive. Ainsi, du 1^{er} janvier au 28 octobre 2022, les collectes sélectives du SIETREM ont été triées sur le centre de tri de Monthyon (grâce à une convention d'occupation temporaire signée entre le SMITOM Nord Seine-et-Marne, maître d'ouvrage du site, la société GENERIS-VEOLIA, exploitant, et le SIETREM en date du 22/07/2019).

À partir du 29 octobre 2022, la totalité des collectes du SIETREM a été triée sur le site de Saint-Thibault-des-Vignes. Le site a également accueilli les collectes du SIETOM de Tournan et celles du SYCTOM de Paris (commune de Noisy-le-Grand) par l'intermédiaire de conventions ■

LE TSA 2+[®] PROCÈDE À UN TRI SÉQUENTIEL AUTOMATISÉ DES DIFFÉRENTES CATEGORIES D'EMBALLAGES DITS « CREUX »



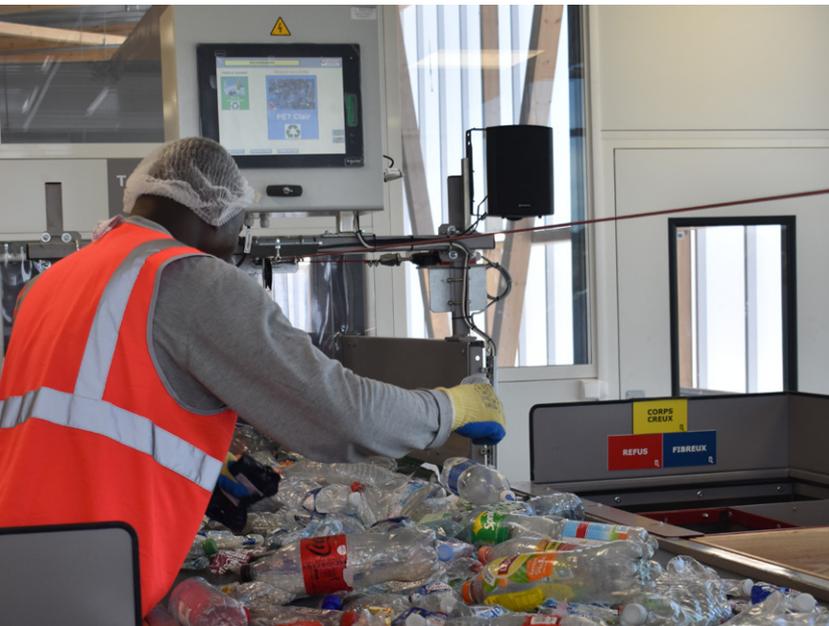
ÉVOLUTION DES TONNAGES DES MATIÈRES VALORISISÉES

	QUANTITÉS EN TONNE	
	2021	2022
Journaux / magazines	1 273	1 258
Cartons	2 536	2 538
Emballages en plastique	1 249	1 316
Briques alimentaires	67	107
Acier	336	329
Aluminium	29	73
Autres papiers	1 651	1 150
Matières perdues suite incendie		
TOTAL EMBALLAGES TRIÉS	7 142	6 771
TOTAL VERRE	6 125	5 902
REFUS	3 215	3 387



À NOTER ...

51 prélèvements ont été réalisés sur le contenu des bennes de collectes sélectives en 2022. Sur cet échantillonnage, le taux de refus moyen du contenu des bennes augmente de 6 %, passant de 25,4 % à 26,9 % en 2022 indiquant une légère dégradation du geste de tri des habitants. À noter que selon la provenance des collectes, la qualité du gisement diffère.



La dimension humaine du process de tri

Une fois les emballages triés par taille et par matière, les tapis de convoyage les acheminent vers la cabine de tri où un contrôle humain est effectué pour s'assurer de la qualité du tri effectué par les machines.

Un effectif total de 20 personnes travaille sur cette étape du process (soit 6 agents supplémentaires par rapport à l'ancien centre de tri) ■

LA VALORISATION MATIÈRE

Les emballages ont de la valeur, donnons-leur une seconde vie !

LES TONNAGES 2022



2 538

TONNES COLLECTÉES
d'emballages en carton



5 035 392



OU

9 525 114



1 316

TONNES COLLECTÉES
d'emballages en plastique



1 508 136



329

TONNES COLLECTÉES
d'acier



4 277



OU

4 606



73

TONNES COLLECTÉES
d'aluminium



42 778



OU

21 389



5 902

TONNES COLLECTÉES
de verre



13 114 244



À SAVOIR

Les emballages collectés sont transformés en de nouveaux objets.

UN COÛT DE SERVICE MAÎTRISÉ

1 Les entreprises sous contrat avec le SIETREM

ENTREPRISES	NATURE DE LA PRESTATION	TYPE DE CONTRAT ET DURÉE	ECHEANCE
SEPUR	Déchets verts	MP* 3 ans+1	27/02/2024
SEPUR	Collecte OM	MP* 8 ans Lot1	31/05/2025
	Collecte sélective Encombrants		
POLYCEJA / DERICHEBOURG	Collecte OM PAVE	MP* 8 ans Lot2	31/05/2025
	Collecte sélective PAVE		
GENERIS	Exploitation du centre de tri	MP* 6 ans	30/06/2024
SUEZ RV ENERGIE	Traitement par incinération	DSP** 20 ans	31/12/2025
AUBINE-VEOLIA	Déchetteries	MP* 4 ans	30/10/2023
AUBINE-VEOLIA	Déchets communaux	MP* 4 ans+1	30/06/2023
ESE	Conteneurisation	MP* 4 ans+1	30/01/2023
OURRY	Apport Volontaire VERRE	MP* 3 ans+1	31/12/2023
SUEZ RV IDF	Valorisation et traitement des encombrants issus de la collecte en porte-à-porte	MP 4 ans	31/12/2024

* MP : marché public

** DSP : délégation de service public



2 Les indicateurs économiques

Tous les chiffres de ce chapitre proviennent de la matrice des coûts établie sur les bases de la recommandation de l'ADEME et de l'ORDIF.

DÉCOMPOSITION DU COÛT DU SERVICE PAR POSTE DE DÉPENSE

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	2022		2021	
CHARGES	TOTAL EN €	EN € / HAB.	TOTAL EN €	EN € / HAB.
Charges de structure	1 713 242 €	6 €	1 531 365 €	5 €
Charges de communication	629 591 €	2 €	497 614 €	2 €
Prévention	272 738 €	1 €	279 748 €	1 €
Charges techniques	38 229 762 €	123 €	38 060 291 €	123 €
Pré-collecte et collecte	14 140 351 €	46 €	13 337 885 €	43 €
Transport	2 186 659 €	7 €	2 152 680 €	7 €
Traitement	21 788 269 €	70 €	22 415 034 €	73 €
<i>Dont TGAP</i>	2 246 784 €	7 €	1 465 352 €	5 €
Enlèvement des déchets dangereux	114 483 €	0 €	154 691 €	0,5 €
Total des charges HT	40 845 332 €	131 €	40 369 018 €	131 €
TVA acquittée	696 792 €	2 €	576 980 €	2 €
PRODUITS	TOTAL EN €	EN € / HAB.	TOTAL EN €	EN € / HAB.
Recettes industrielles	9 425 793 €	30 €	7 298 748 €	24 €
Soutiens éco organismes	2 157 590 €	7 €	2 011 224 €	7 €
Aides	73 422 €	0 €	108 050 €	0 €
Total des produits	11 656 805 €	38 €	9 418 022 €	31 €
COÛT DU SERVICE PUBLIC / COÛT AIDE TTC	29 885 318 €	96 €	31 527 975 €	102 €
TEOM	18 968 358 €	61 €	17 251 387 €	56 €
Contribution des collectivités	10 073 137 €	32 €	9 176 913 €	30 €
COÛT IMPUTÉ / CONTRIBUTION DES USAGERS	29 041 495 €	93 €	26 428 300 €	86 €
POPULATION	310 620 hab.		308 203 hab.	

DÉCOMPOSITION DES COÛTS PAR FLUX

2022	FLUX DE DECHETS									TOTAL
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages JRM	Verre	Déchets des déchetteries	Encombrants	Déchets verts	Déchets des services techniques	Déchets des marchés	Dépos Plus	
Coût complet	21 696	9 876	1 250	3 463	2 361	411	1 336	145	307	40 845
Coût technique	13 889	8 540	1 119	3 346	2 361	411	1 336	110	307	31 420
Coût partagé	13 552	7 037	1 069	3 252	2 188	411	1 336	110	307	29 262
Coût aidé HT	13 552	6 983	1 055	3 247	2 188	411	1 336	110	307	29 189
Coût fiscal (TVA acquittée)	81	66	8	332	8	41	133	0	29	697
Coût aidé TTC	13 633	7 049	1 063	3 578	2 195	452	1 469	111	336	29 885



DÉFINITIONS



Coût complet :
total hors taxes des charges d'élimination des déchets ménagers

Coût technique :
coût complet diminué des recettes industrielles

Coût partagé :
coût technique diminué des soutiens des éco-organismes

Coût aidé HT :
coût partagé diminué des aides

Coût aidé TTC :
coût aidé hors taxes augmenté de la TVA acquittée

3 Taux et produits votés pour la TEOM en 2022

En 2022, le montant de TEOM par habitant sur le territoire du SIETREM était de 93,5 €. Il est inférieur au montant moyen de la TEOM en Ile-de-France hors Paris qui s'élève à 108 €/hab. (donnée 2020).

Le taux moyen de TEOM sur le territoire du SIETREM voté pour 2022 était de 6,89 % ■

8 UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

■ Mesures de protection de l'environnement



Tout au long de l'année, des analyses sur tous les rejets (gazeux, liquides et solides) issus de l'incinération sont réalisées.

Les résultats obtenus chaque année sur l'ensemble des analyses sont conformes aux valeurs de référence.

Ces analyses sont faites en continu, semestriellement et annuellement, et sont adressées, pour contrôle, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) de Seine-et-Marne ■

Surveillance de l'impact au voisinage de l'UVE

Les prélèvements ont été effectués entre le 29 avril et le 1^{er} juillet 2022 sur les 8 points de prélèvement (3 points-témoin et 5 points en zone de retombée maximale en rapport avec les vents dominants). L'ensemble des analyses a été confiée au BUREAU VERITAS.

Les points-témoin sont situés à Brou-sur-Chantereine et Guermantes, les points de mesure en zone de retombée maximale sont situés à Lagny-sur-Marne, Pomponne (ajouté en 2022), Thorigny-sur-Marne, Torcy et Saint-Thibault-des-Vignes ■

REJETS ATMOSPHÉRIQUES

On observe que l'ensemble des valeurs est inférieur aux seuils réglementaires. D'une manière générale, les résultats restent sensiblement les mêmes que les années précédentes.

Le suivi des cartouches permettant de mesurer les dioxines et furannes sur une période de prélèvement de 4 semaines, ont permis d'affiner les analyses et de suivre des données plus représentatives que les données issues des rapports semestriels. Les valeurs en dioxines et furanes ont tendance à diminuer ces dernières années. Elles se situent à moins de 10 % de la valeur seuil.

Grâce à l'investissement du SIETREM concernant la modification du traitement des fumées par un système catalytique, les rejets en Oxyde d'Azote (NOx) ont pu être abaissés à des valeurs inférieures à 80mg/Nm³ avec une moyenne de 37mg/Nm³ sur 2022 ■



À NOTER ...

Pour connaître les résultats précis, reportez-vous au rapport d'activité administratif en ligne sur le site internet www.sietrem.fr, rubrique téléchargez... consultez – Les rapports d'activités)

REJETS AQUEUX

D'une manière générale, les résultats restent sensiblement les mêmes que les années précédentes.

L'obtention de l'agrément SRR et l'audit de contrôle par Bureau Veritas, ont permis de renforcer la maîtrise des moyens de contrôles et de mesures.

La mise en place de l'injection d'eau et la régulation du bassin eaux sales, ont permis de réduire nos rejets d'eaux de 48 % entre 2021 et 2022 ■

9 LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION : UNE PRIORITÉ POUR LE SYNDICAT

Le plan de communication et ses objectifs

Le plan de communication et ses objectifs sont définis par le Bureau Syndical, et les actions et missions qui en découlent sont pilotées par le service communication du SIETREM. La communication a pour objectif de faire connaître et de valoriser les actions et la politique du SIETREM en matière de gestion des déchets. Différents outils sont créés afin d'informer et de sensibiliser la population à la réduction et au tri des déchets. En plus des nombreux outils « papier » à disposition de la population tels que les guides, plaquettes, adhésifs, affiches..., le site internet du SIETREM centralise toutes les informations dont les habitants ont besoin. Pour être toujours plus réactif et proche du public, de nombreux messages sont régulièrement postés sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et LinkedIn. Ponctuellement, des animations événementielles sont organisées par le syndicat et, à la demande des collectivités adhérentes, le SIETREM participe très régulièrement à des festivités municipales ou intercommunales pour informer et sensibiliser les habitants à la prévention, au tri et à la bonne gestion de leurs déchets. De nombreuses actions pédagogiques sont menées, notamment à destination des enfants afin de les sensibiliser aux bons gestes dès le plus jeune âge ■



Afin de mieux véhiculer ses valeurs et pour être en adéquation avec sa politique moderne et innovante, le SIETREM a souhaité faire évoluer son identité visuelle. Ainsi en octobre 2022, le nouveau logo du syndicat a été présenté au public. Construit autour d'une typographie moderne et impactante, ce nouveau logo met à l'honneur l'éco-responsabilité du syndicat et son implication dans l'économie circulaire à travers deux symboles puissants : la feuille et le cercle vertueux. De plus, une nouvelle charte graphique a été élaborée et intégrée sur les supports de communication du syndicat.



LE JEU DU "TRI-CLOU" A ÉTÉ FABRIQUÉ PAR LES AGENTS DU SIETREM À PARTIR DE MATÉRIAUX 100% RECYCLÉS...



LES FAITS MARQUANTS 2022



- Modernisation du logo du SIETREM
- Refonte de tous les supports de communication d'après la nouvelle charte graphique
- Réalisation d'une campagne de communication 360° dans le cadre du lancement du service de collecte des encombrants sur rendez-vous à Chelles
- Création du magazine « Tri'mestriel » en remplacement de la lettre du SIETREM
- Habillage total des PAVE à Bussy Saint Georges et Montévrain
- Diffusion d'une gazette dédiée aux travaux du centre de tri
- Inauguration des premières bornes cartons
- Création d'une vidéo promotionnelle dédiée à SIETREM WASTER
- Réalisation d'une campagne de communication spécifique dans le cadre du nouveau règlement des déchetteries
- Création de nouveaux jeux pédagogiques
- Elaboration du parcours de visite pédagogique au centre de tri
- Communication sur les nouvelles fréquences de collecte dans les villes concernées
- Communication sur la mise en place de la collecte du verre en porte à porte à Jablines

Les animations scolaires

Le SIETREM propose aux collectivités adhérentes des animations scolaires qui se déroulent en classe, en présence de l'enseignant. Afin de répondre au mieux aux attentes des enseignants, l'intervention se déroule en deux sessions : 1^{ère} session sur la prévention et l'incinération des déchets – 2^e session sur le tri des déchets et le recyclage (soit 2 fois une heure et demie).

En 2022, 3 118 élèves ont été ainsi sensibilisés à la prévention et au tri des déchets ■

À NOTER ...

Des visites de l'Unité de Valorisation Énergétique sont aussi proposées en complément des sensibilisations.. En 2022, 354 personnes ont visité la structure.



Les animations en centres de loisirs

Le SIETREM propose aux collectivités adhérentes durant les vacances scolaires des animations adaptées aux enfants de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e) dans les centres de loisirs. Ces animations ont pour but de sensibiliser les écoliers à la réduction et au tri des déchets de façon plus ludique que dans le cadre des animations scolaires avec des jeux animés par le SIETREM : le « cabas malin », le « tri magnétique », la « longue vie des déchets », les « 4 familles », le jeu « stop déchets ».

En 2022, 244 enfants ont été sensibilisés à la prévention et au tri des déchets dans les centres de loisirs ■

À NOTER ...

Depuis cette année, un module unique spécifique est proposée aux collégiens, lycéens et Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes.

Les sensibilisations en mairie

Le SIETREM propose aux collectivités adhérentes une intervention des éco-agents auprès de leurs personnels, pour les sensibiliser au tri sur leur lieu de travail.

La sensibilisation a été menée dans 6 communes en 2022, soit 232 agents sensibilisés au total ■

Les sensibilisations en porte-à-porte

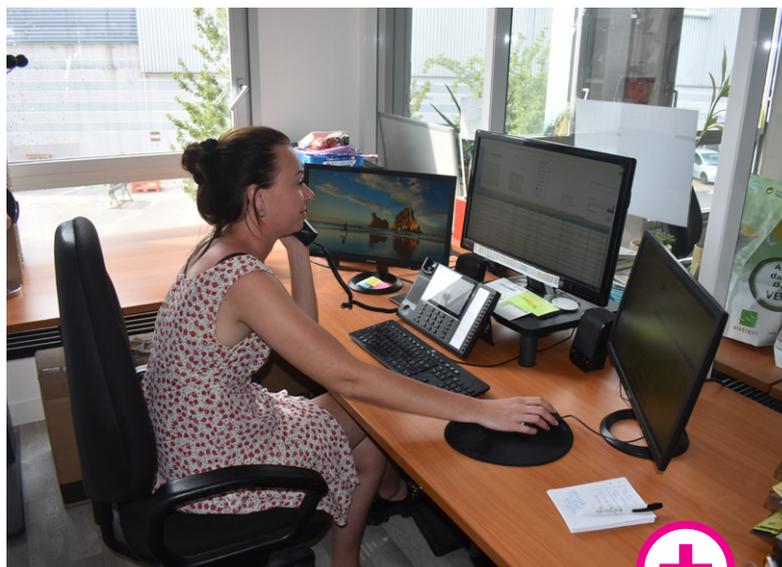
Au cœur du métier d'éco-agent, la sensibilisation directe de l'utilisateur « en porte-à-porte » est l'opération principale de communication de proximité. Elle consiste à se rendre chez les habitants afin de leur fournir les informations ainsi que toute la documentation nécessaire sur la bonne gestion de leurs déchets, les consignes de tri et les services proposés par le SIETREM pour l'évacuation de leurs déchets ménagers.

En 2022, 22 787 foyers ont été visités, dont 5 330 ont été directement sensibilisés ■



PRÉVENTION DES DÉCHETS
COLLECTE
TRAITEMENT
VALORISATION
SENSIBILISATION

SIETREM



À NOTER ...



Le numéro vert

Le numéro vert est un numéro d'appel téléphonique gratuit mis à disposition des usagers du SIETREM pour répondre aux diverses réclamations, demandes de dotations, maintenance de conteneurs, questions sur le tri, horaires d'accès en déchetteries... Ce poste de travail gère également les mails et les courriers des habitants.

En 2021, environ 13 901 appels, mails et courriers ont été gérés par ce service ■

À la demande des communes, les éco-agents participent ponctuellement à des manifestations municipales pour sensibiliser les habitants à la bonne gestion des déchets. À l'occasion de certaines opérations nationales (semaine européenne de la réduction des déchets, semaine du développement durable...), le SIETREM organise des événements sur tout le territoire.



En 2022, 2 770 personnes ont été sensibilisées lors des manifestations municipales, sur 17 communes différentes ■



Je ne jette pas, je trie !



Z.A.E. La Courtilière
3, rue du Grand Pommeraye
77400 Saint-Thibault-des-Vignes

0 800 770 061

Service & appel
gratuits

www.sietrem.fr
info@sietrem.fr



Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 & de 14h00 à 17h30